

les liens & de tous les devoirs de la société, Le judicieux Prince développoit & démonstroit cette conclusion, en expliquant les suites que les systêmes philosophiques doivent avoir infailliblement tant pour les peuples que pour les Monarques. “ *Dans les principes de nos nouveaux philosophes, le thrône ne porte plus le caractère & l’empreinte de la divinité. Ils decident qu’il fut l’ouvrage de la violence, & que ce que la force eut le droit d’élever, la force a le droit de l’abattre & de le détruire; que l’utilité nationale n’a pas moins le pouvoir de briser le sceptre que de le former, de le retirer que de le donner; que le peuple ne peut jamais céder l’autorité, qu’il ne peut que la prêter; toujours en droit de la communiquer & de s’en resaisir, selon que l’intérêt personnel, son unique maître, lui conseille de quitter la liberté ou de la reprendre.* ”

Après avoir exprimé de la sorte l’effet de la doctrine philosophique sur l’esprit du peuple, le sage Prince nous apprend celui qu’elle doit faire naturellement sur la conduite du Monarque; & montre que le chef & les membres de la société conspireroient avec une ardeur égale à se détruire mutuellement, si jamais la jurisprudence de ces faux politiques, pouvoit devenir le code des nations. “ *Ce que les passions se contenteroient d’insinuer, nos philosophes l’enseignent: Que tout est permis au Prince quand il peut tout, & qu’il a rempli ses devoirs quand il a contenté ses desirs. Car si la loi de l’intérêt venoit*